

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour l'éclairage	Département du Cher (18)	Référence : 18-EE-01	Date : Juin 2012

Diagnostics « éclairage public » dans le Cher (18)



Source : service départemental d'électricité 18

<p>Historique/Contexte</p>	<p>Le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher est un établissement public de coopération intercommunale qui rassemble les 290 communes du département du Cher et 9 communautés de communes. Il est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension ainsi que des canalisations de gaz à basse et moyenne pression qu'il concède respectivement à ERDF et GRDF. Le SDE 18 a donc pour mission essentielle de contrôler la gestion des réseaux par ses concessionnaires afin de garantir l'égal accès de tous à l'énergie, il s'assure de la qualité et de la fiabilité du réseau.</p> <p>Le Syndicat, au fil des années, a élargi ses compétences. Outre ses compétences historiques de distribution d'électricité et de gaz, il propose également des compétences dites « à la carte » comme le conseil en énergies renouvelables, la numérisation cadastrale et le système d'information géographique (SIG), et la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation, de réparation, d'extension et de mise en valeur de l'éclairage public.</p> <p>Il est possible, pour les communes, d'obtenir cette dernière compétence à l'aide de deux formules d'adhésion. Elles peuvent choisir de bénéficier d'un transfert complet de la compétence incluant les travaux, la gestion et la maintenance des ouvrages d'éclairage public, ou bien de bénéficier d'un transfert allégé de la compétence se limitant aux travaux et à la gestion des ouvrages d'éclairage public.</p> <p>Dans ce cadre, le SDE 18 propose de procéder au diagnostic des systèmes d'éclairage publics des communes</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le SDE 18, dans le cadre de la gestion des ouvrages, a souhaité proposer aux collectivités volontaires un diagnostic de leur éclairage public.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Appel d'offres : 2ème semestre 2010 Lancement des études <u>de diagnostic</u> : janvier 2011 <u>Fin de l'opération</u> : 2013</p>
<p>Territoire</p>	<p>Département du Cher</p>
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>SDE 18</p>
<p>Maître d'œuvre</p>	<p>INERGIE ADAPT Clermont Ferrand</p>
<p>Objectifs</p>	<p>L'étude s'inscrit dans la démarche « éclairer juste ». Son objectif est de permettre à la collectivité de mieux connaître le fonctionnement de son parc d'éclairage public, et de lui proposer un schéma directeur de rénovation lui permettant de faire des économies d'énergie tout en assurant la juste lumière nécessaire et en se conformant aux règles de sécurité.</p>



le Grenelle Environnement

Difficultés	///
Sensibilisation	Information et présentation des diagnostics par le Président lors d'un comité syndical puis lors de réunions géographiques (c'est-à-dire des réunions de proximité avec les élus dans le département) - Dans le bulletin d'information trimestriel édité par le syndicat -Par les techniciens éclairage public, lors de rencontre annuelle avec chacun des maires
Coût de l'opération	Coût total estimé : 280 000 € HT Coût du diagnostic par point lumineux : entre 3.30 et 4.10 € HT (recensement non compris)
Financeurs	L'ensemble de cette prestation est financé sur les fonds propres du SDE 18, avec la participation de l'ADEME à hauteur de 50%.
Dispositif-cadre	///
Finalités du développement durable	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Évaluation	En 2011 : 66 diagnostics réalisés En 2012 : 57 diagnostics en cours
Singularité	///
Contacts	Laurent JACQUET responsable du service éclairage public SDE 18 l.jacquet@sde18.com Corinne JAILLETTE directrice des services techniques SDE 18 c.jaillette@sde18.com 02 48 50 85 40

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	---